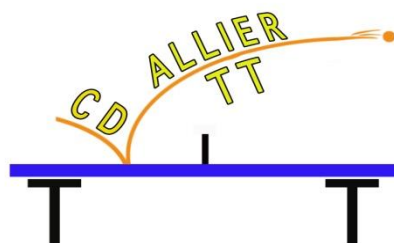


COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE
Maison départementale des sports – 4 rue Refembre
03000 MOULINS
Tel : 04.70.44.68.70
Mail : cdtt.03.siege@gmail.com



FINALES FEDERALES PAR CLASSEMENT
ECHELON DEPARTMENTAL
SAISON 2017-2018
Dimanche 14 janvier 2018

Lieu de la compétition : Gymnase Bernard Le Provost – Avenue du 8 mai 1945 - 03120
LAPALISSE

Organisateur : TT LAPALISSE, Responsable : Bernard BARRET

Juge-Arbitre : Thomas FEYDEL

Article 1 : Condition de participation :

Les joueurs et joueuses de plus de 13 ans (âge au 1^{er} janvier de la saison en cours) peuvent participer à cette épreuve.

ATTENTION :

IL N'EST PAS OBLIGATOIRE DE PARTICIPER AU CRITERIUM FEDERAL POUR
S'INSCRIRE A CETTE COMPETITION.

Article 2 : Engagements et droits d'inscription :

Les joueurs et joueuses désirant participer à ces finales par classement devront s'acquitter d'un droit d'inscription fixé à 5€ pour le niveau départemental.

Les engagements (feuilles jointes) devront parvenir au responsable de la compétition **avant le vendredi 12 janvier 2018 dernier délai.**

Thomas FEYDEL – tfeydel@gmail.com – 06.25.16.86.03

Article 3 : Tableaux :

Les finales par classement comportent 8 tableaux.

DAMES		MESSIEURS	
Tableau D6	Joueuses < 600 pts	Tableau M9	Joueur < 900 pts
Tableau D8	Joueuses < 800 pts	Tableau M11	Joueur < 1100 pts
Tableau D10	Joueuses < 1000 pts	Tableau M13	Joueur < 1300 pts
Tableau D13	Joueuses < 1300 pts	Tableau M16	Joueur < 1600 pts

Article 4 : Forfait :

Tout joueur inscrit à cette compétition se verra, en cas de forfait non excusé auprès du responsable de la compétition, infliger une amende de 15€.

Article 5 : Horaires :

MESSIEURS		POINTAGE	DEBUT COMPETITION
Tableau M9	Joueur < 900 pts	9h30	10h00
Tableau M11	Joueur < 1100 pts	9h30	10h00
Tableau M13	Joueur < 1300 pts	10h00	10h30
Tableau M16	Joueur < 1600 pts	10h00	10h30

DAMES		POINTAGE	DEBUT COMPETITION
Tableau D6	Joueur < 600 pts	10h30	11h00
Tableau D8	Joueur < 800 pts	10h30	11h00
Tableau D10	Joueur < 1000 pts	10h30	11h00
Tableau D13	Joueur < 1300 pts	10h30	11h00

Article 6 : Organisation :

- Le placement dans les tableaux sera en fonction du nombre de points licences (phase 2).
- Le premier tour dans chacun des tableaux se fera par poules.
- Toutes les rencontres se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Article 7 : Qualification pour le niveau régional :

- Les meilleures de chacun des tableaux D6 – D8 – D10 – D13 (nombre déterminé par la Ligue AURA au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département).
- Les meilleurs de chacun des tableaux M9 – M11 – M13 – M16 (nombre déterminé par la Ligue AURA au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département).

Pour ces tableaux les joueurs et joueuses qualifiés pour le niveau régional seront prévenus ultérieurement par la Ligue AURA.

Article 8 : Récompenses :

Récompenses aux vainqueurs, finalistes et ½ finalistes dans tous les tableaux.